

# Sujet d'étude du thème 3 : L'instruction des filles sous la III<sup>e</sup> République

## Partie I : Enraciner la République en instruisant les filles

- 1) Relevez les arguments des Républicains pour encourager le développement de l'instruction féminine. (docs 1 et 4)

L'instruction publique des femmes est un facteur stratégique pour les Républicains afin d'enraciner la République, fortement contestée par l'Eglise et les monarchistes en France. Garantir une éducation pour les femmes aux valeurs et aux principes de la République est, à ce titre, essentiel pour eux parce que, comme ce sont les femmes dans les familles, qui ont la charge éducative des enfants et, tout particulièrement des garçons, les futurs citoyens de la République, il s'agit de s'assurer qu'elles les élèvent dans un esprit républicain : adhésion aux principes de démocratie, de raison, de laïcité... C'est un combat important, pour les Républicains, parce que l'éducation des femmes était abandonnée à l'Eglise qui, en tant qu'adversaire farouche de la République, influençait celles-ci, et à travers elles, leurs enfants, pour les dresser contre la République.

Le souci d'éducation des femmes de la part des Républicains ne vise donc pas à émanciper les femmes et en faire des citoyennes à part égales des hommes (elles sont privées du droit de vote jusqu'en 1944) mais à les faire participer à la transmission des valeurs et des principes républicains à destination des futurs citoyens de la République, les garçons. L'éducation républicaine est ainsi déterminée par la construction et la reproduction d'un ordre domestique et politique patriarcal (autrement dit, de la domination de l'homme sur la femme).

- 2) Expliquez les types d'enseignement pour jeunes filles que met en place la loi Camille Sée. (Docs 3 et 5)

La loi Camille Sée de 1880 crée des lycées pour les filles. Elle poursuit ainsi l'œuvre de laïcisation de l'enseignement des jeunes filles amorcée par la loi Paul Bert de 1879 qui concernait l'instruction primaire. L'éducation des filles relevait, en effet, principalement d'un enseignement religieux délivré par des religieux. L'ouverture des lycées aux filles doit permettre aux filles issues de la bourgeoisie d'avoir accès à un enseignement secondaire. Mais ces lycées ne préparent pas au bac car, à la différence de ceux des garçons, les cours de sciences et de littérature sont raccourcis, la philosophie supprimée pour faire place à des cours d'économie domestique et aux arts. Il s'agit de faire de la femme une personne suffisamment cultivée et instruite pour qu'elle puisse, dans le cadre domestique, garantir un haut niveau d'éducation des garçons en lien avec les institutions scolaires de la République.

- 3) Montrez que l'instruction des filles a provoqué des contestations. (docs 2 et 5)

La laïcisation de l'enseignement scolaire des filles est une dimension de la guerre scolaire entre l'Eglise et la République. La presse antirépublicaine présente les établissements scolaires publics comme des lieux de perte pour des jeunes filles respectables. Ainsi, dans le document 2, voit-on une élève d'un lycée public, fumant comme un homme, dans un lieu équivoque, lire *Nana* de Zola, un livre scandaleux aux yeux de l'Eglise et des conservateurs, symbolisant la dissolution des valeurs traditionnelles (mariage, famille, autorité du père ...), qui raconte le destin tragique d'une prostituée, en regard d'une élève dans un établissement religieux représentée dans une posture très respectable.

De même laïcisation de l'instruction primaire qui découle de la loi Paul Bert de 1879, autrement dit, le remplacement des religieuses par des institutrices, fonctionnaires de la République, recrutées et formées dans les Ecoles normales d'institutrices, est représentée dans le doc. 3 comme un traumatisme pour les enfants auxquels on arracherait leurs éducatrices naturelles, les « bonnes sœurs ».